



Règlement du jeu gratuit «Les 10 ans d'Illico Press» organisé par Illico Press

• Article 1 : Objet

La société ILLICO PRESS, au capital de 7500 euros, inscrite au RCS de Saint Omer sous le numéro 498 848 134 00017, domiciliée 122 avenue de St Omer 62610 Ardres, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat dans le cadre d'une opération marketing sur internet destinée à promouvoir le site www.illicopress.com auprès des visiteurs.

- La société ILLICO PRESS est désignée également ci-après comme : « l'Organisateur, la Société Organisatrice, les Organisateurs ».
- Le « Participant » au jeu concours est désigné également ci-après comme « le Participant, l'Utilisateur, le Joueur ».
- Le ou les « Gagnants » au tirage au sort sont désignés également ci-après comme «le Gagnant» ou «les gagnants».

La participation à ce jeu-concours «LES 10 ANS D'ILLICO PRESS» implique l'acceptation irrévocable et sans réserve du présent règlement, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables aux jeux en France. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation.

• Article 2 : Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, disposant d'une connexion à l'Internet et d'un compte sur le site www.illicopress.com, après acceptation des conditions de participation conformément à la loi informatique et liberté. Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée de l'opération. Sont exclus de toute participation au concours les membres du personnel de la société ILLICO PRESS ainsi que les membres de leur famille.

La participation à ce jeu est gratuite et sans obligation d'achat. Le jeu est diffusé et accessible sur le site internet www.illicopress.com.

• Article 3 : Dates et durée du jeu

Le jeu se déroulera du 6 novembre 2017 à 0 heures au 26 novembre 2017 à minuit.

• Article 4 : Modalités de participation

Afin que la participation soit validée par l'Organisateur, il y a deux étapes à respecter impérativement. Le participant devra :

- 1) Se connecter au site internet illicopress.com.
- 2) Utiliser ou créer son compte utilisateur illicopress.com en cliquant sur le lien «connexion» situé en haut à droite de tous les écrans du site web.

Des liens ou des bannières situées à divers endroits visibles sur les écrans du site web permettent pendant la période du jeu d'accéder et de participer au jeu pour obtenir les codes de réduction en valeur à gagner.



Règlement du jeu gratuit «Les 10 ans d'Illico Press» organisé par Illico Press

ILLICO PRESS se réserve le droit d'annuler, de mettre fin ou modifier cette opération si elle ne se déroule pas comme convenu : tout virus, bug, violation, intervention non autorisée, fraude, action d'un concurrent, problème technique ou autre cause hors du contrôle de ILLICO PRESS qui altère et affecte l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité, ou la conduite de l'opération par ILLICO PRESS

De façon générale, les Participants garantissent les Organismes du présent concours contre tous recours, actions ou réclamations que pourraient former, à un titre quelconque, tous tiers, au titre de toutes les garanties et engagements pris. L'organisateur pourra annuler la participation d'un ou plusieurs joueurs en cas de constatation d'un comportement frauduleux ou de violation des dispositions du présent règlement. Toute participation incomplète ou erronée sera rejetée, sans que la responsabilité de l'Organisateur puisse être engagée. Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera son exclusion du concours sans que la responsabilité de l'Organisateur puisse être engagée.

Ainsi, la Société Organisatrice se réserve le droit sans réserves de modérer à posteriori et de ne pas valider, voire exclure, supprimer du concours, tout participant qui ne respecterait pas une des conditions du présent règlement.

Du seul fait de la participation au jeu, le gagnant autorise l'organisateur à reproduire et à utiliser son nom, son prénom et sa ville, dans le cadre de l'information aux participants dans toute opération d'information ou de promotion liée au présent jeu, sans que cette utilisation puisse conférer au gagnant un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du code de réduction et de sa valeur associée.

● Article 5 : Principe du jeu et désignation des gagnants

Le jeu est basé sur le principe du tirage aléatoire d'une valeur de réduction et de l'attribution d'un «code promo» personnel permettant d'obtenir une réduction correspondant à la valeur définie sur une éventuelle future commande sur le site www.illicopress.com pendant la période de l'opération.

- Le code promo est personnel et réservé au titulaire du compte du participant
- La validité du code promo est limitée à la période du jeu.
- Le code promo ne peut-être utilisé que pour une seule commande.
- En cas d'utilisation optionnelle du code promo pour une commande, la valeur associée au code promo est déduite de la commande dans la limite de son montant, si le montant de la commande est inférieur au montant du bon d'achat, l'écart est perdu et ne donne lieu à aucun remboursement ni avoir pour une autre commande sur le site.

Après s'être connecté à son compte, qu'il pourra créer en cliquant sur les liens «connexion» accessibles sur les écrans du site, le joueur est invité à cliquer sur les liens ou les bannières disposées sur divers endroits du site pour participer au jeu. Au moment où le participant accède à l'écran du jeu, le tirage de la valeur de réduction est effectuée et le code promo personnel associé à son compte est créé.



Règlement du jeu gratuit «Les 10 ans d'Illico Press» organisé par Illico Press

Un clic sur le bouton «JOUER» déclenche une animation et dévoile au participant la valeur de sa remise et le code promo qui lui permet d'en bénéficier lors d'une éventuelle commande sur le site web www.illicopress.com. Le gagnant est également avisé par un email envoyé à l'adresse enregistrée dans son compte sur le site www.illicopress.com.

Chaque titulaire d'un compte ne peut participer qu'une seule fois au tirage proposé par le jeu. La valeur de la réduction et le code promo associé sont enregistrés avec son compte et sont disponibles et valables pendant la durée du jeu.

● Article 6 : Description et remise des lots

La valeur du lot est attribuée de façon aléatoire. A chaque participation, une seule valeur est tirée au sort entre la valeur minimale de 10 euros et la valeur maximale de 50 euros. Un tirage «Jackpot» est également en jeu qui offre au participant sa prochaine commande sur le site [illicopress.com](http://www.illicopress.com) pour une valeur maximale de 200 €. A chaque participation sont en jeu des valeurs de réduction de 10 à 50 euros par incrément de 5 euros, soit 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45 et 50 euros et une valeur de 200 euros pour le «Jackpot». La valeur choisie est attribuée immédiatement au moment de la participation au jeu et est associée au code promo personnel qui permettra d'obtenir une remise correspondant à la valeur obtenue au moment du jeu pour une éventuelle commande sur le site www.illicopress.com pendant la durée de l'opération.

Aucune réclamation, aucun recours relatif au tirage des valeurs ou à l'attribution des codes promos ne pourra être adressé à la Société Organisatrice.

● Article 7 : Limite de responsabilité

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable si pour cause de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté ce Jeu devait être annulé, prolongé, écourté, modifié ou reporté. Tout changement fera l'objet d'informations préalables par tout moyen approprié. Des additifs et modifications de règlement peuvent alors éventuellement être publiés pendant le jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement du Jeu notamment dû à des actes de malveillances externes. La connexion de toute personne au site et la participation au Jeu se fait sous son entière responsabilité. Il appartient donc à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte due à des actes de malveillance extérieures, et notamment les virus.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient se connecter au site du Jeu du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau.



Règlement du jeu gratuit
«Les 10 ans d'Illico Press»
organisé par Illico Press

● **Article 8 : Dépôt du règlement**

Le présent règlement est disponible sur le site www.illicopress.com. Le règlement pourra être adressé gratuitement par email à toute personne en faisant la demande. Le présent Jeu ainsi que le présent règlement sont soumis à la loi française.

● **Article 10 : Litige**

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du règlement ou qui ne serait pas prévu par celui-ci sera tranchée par l'organisateur.

● **Article 11 : Loi Informatique et Liberté**

Conformément aux dispositions légales en matière de protection des données personnelles, et notamment à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant qu'il peut exercer auprès de la société organisatrice. Les données personnelles sont traitées par ILLICO PRESS et ses prestataires. Elles ont pour finalité l'organisation du jeu (participation, attribution des lots, communication et information des gagnants) et l'établissement de rapport. Elles sont nécessaires à la participation.

Dans le cadre légal défini par la loi à propos des fichiers constitués pour la gestion de la relation client, les fichiers clients-prospects et la vente en ligne, ILLICO PRESS a déposé une déclaration simplifiée, du type NS-048, un engagement de conformité de ces traitements informatiques, auprès de la CNIL. Cet engagement concerne les traitements informatiques relatifs à la gestion des clients et des prospects. ILLICO PRESS s'engage sur l'exploitation et la finalité des données récoltées sur le site www.illicopress.com. Cette déclaration est enregistrée sous le numéro uFK0633015z